

**Sommaire**

- 1 – Les vœux du Président
- 2 – Point d'étape



**2018, Année du Renouveau**

Avec la nouvelle année, est venu le temps de présenter à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches et, comme il est de tradition dans tous les pays du monde, mes vœux les plus sincères de santé et prospérité dans vos entreprises personnelles ou sportives, et joie de dans vos vies.

En ces temps de fractures multiples de nos sociétés, et le monde du Taekwondo n'y échappe pas, d'idéaux déçus, dans un climat de défiance, mais, hélas, parfois empreint de nombrilisme, il me paraît nécessaire, comme je m'y étais engagé, de vous faire un nouveau point d'étape quant aux avancées opérées dans notre ligue.

**2- Point d'étape**

**- Emploi d'un salarié au bureau de la ligue : Farid HENNI** occupe cette fonction depuis le 15/09/2017. Les horaires de travail ont été diffusés sur le site. Il assurera la coordination des actions de ligue et les services aux clubs.

**L'école d'arbitrage décentralisée**, se met en place progressivement, avec **JR Saugrin en RAR**. Trois stages déjà en 2 mois, du jamais vu ! C'est une culture nouvelle, pour étoffer nos staffs d'arbitres, et faire progresser ceux en fonction, en niveau et en qualité. Le vestiaire au sigle de la ligue se concrétise, la commande est validée. La rémunération sera encore augmentée en 2018 d'environ 20 à 25%, après + 25% en 2017, avec objectif à + 100% pour les indemnités basses, en fin de mandat, et dans la limite du plafond SS. Car je continue de penser que l'activité de la ligue n'a point de salut sans des arbitres bien traités, considérés et formés. Entêtement diront certains ? Oui, entêtement pour une cause juste et productive à terme. Les Responsables Locaux de l'Arbitrage assurant les stages sont passés au statut d'intervenant salarié.

**La formation des professeurs** : de 25%, la prise en charge ligue passe à 40% du reste à charge pour les candidats au DIF et DAC avec attribution d'un forfait de 50 € par WE de formation pour ceux habitant à plus de 100 km de la formation, leur permettant ainsi de rester sur place la nuit du samedi au dimanche. Enfin, extension de la mesure de soutien aux frais de formation pour le CQP qui se déroulera à Bron du 17 au 23/02/2018.

**Les équipes DFER et TECHNIQUE** voient leur encadrement se professionnaliser avec l'embauche d'Amélie LEANG en octobre 2017, après Younés OUASMI fin 2015. Pour les 2 collectifs, les commandes des vestiaires sont validées et en cours. Un **stage Expert combat gratuit** à grand succès le 27/12 (près de 100 participants l'AM), dirigé par **Hajer MUSTAPHA** et **Kyliann BONNET** en présence de **Younès OUASMI** et la collaboration de **Mehdi BENSAFI** entraîneur national. Un **stage Expert Compétition Technique gratuit** le 6/01 au gymnase Le Bon Lait, dirigé par **Ba Thanh NGUYEN** en préparation de l'Open International de Lille de

janvier, et du championnat de ligue en février. **Le déplacement à Madrid** du 22 au 24/12 d'une sélection DFER et une arbitre nationale, Aline MARGNA, souhaitant aller vers le cursus d'arbitre internationale, dans le cadre de la **réactivation des jumelages avec la Fédération Madrilène**. Et pourquoi ne pas rêver de renouer avec la Corée !

**Le site internet de la ligue** bientôt refondu. Mieux organisé et plus fonctionnel, pour trouver plus facilement les informations, aux arbitres de se positionner sur les compétitions par simple inscription sur la page dédiée... Le service aux clubs se renforce. Après le soutien aux clubs organisateurs de manifestations et la gratuité de l'accès gratuit à sa licence Martial Events, la ligue met en place un **transport groupé à l'Open de Slovénie** dans le cadre du **soutien au parcours de positionnement** pour les Mondiaux Juniors et les JOJ. Ceci sera possible par l'adhésion des clubs à l'action en remplissant le bus. 30% du coût transport est financé par la ligue.

**Compétitions** : Expérimentation du retour au dimanche suite à de nombreuses demandes avec le championnat de ligue CJS le 4/02/2018. Une enquête de satisfaction sera menée ensuite, pour se positionner définitivement sur ces questions, au plus près des souhaits des licenciés, familles et clubs.

**Investissements** : en sus des investissements lourds pour les arbitres et équipes, deux nouvelles aires seront acquises en 2018, après celle achetée en 2017. Le parc informatique compétitions, totalement renouvelé pour plus de confort des gestionnaires et plus d'efficacité. La prudence de gestion depuis fin 2015 porte ses fruits permettant toutes ces acquisitions, largement soutenues par la Région et l'Etat.

Ces avancées existent par l'action quotidienne de quelques uns, trop peu hélas ! L'argent public se raréfie, redoubler de travail et de contacts avec les institutionnels, comme je le fais avec quelques autres au quotidien, et en total bénévolat, est une nécessité pour le trouver, même quand le distingo entre fonction d'élu et technicien n'est pas naturel pour tous. Le passage à la méthodologie de projet est indispensable. Nouvelle culture à impulser, pour la ligue, et dont les clubs doivent se saisir pour conserver les soutiens de la Région et de l'Etat via le CNDS.

Alors, je réitère ici mon appel à l'engagement de toutes et tous, pour le projet ambitieux que vous m'avez fait l'honneur de me confier il y a 15 mois. Rien n'entamera ma détermination, dictée ni par l'argent ni par égo, pour une ligue forte, au service de l'intérêt général. Et certainement pas ceux qui ont décidé de rester en marge, dans le plagiat, ou en mode bashing. Car ceci est ma fonction. A ceux-là je laisse méditer cette maxime : « *Montre moi ce que tu fais, je te dirai ce que tu vauds* ».

Soyez assurés de mon entier dévouement à l'intérêt des licenciés.

**F.SERRANO, président**

**Ligue de Taekwondo Auvergne- Rhône-Alpes**

16, Place Jean Jacques Rousseau CS 92013 - 38307 Bourgoin Jallieu  
**Adresse postale : Gymnase Bon Lait 8 place du Traité de Rome 69007 LYON**

TEL 06 15 14 40 62 Courriel : [contact.tkbara@gmail.com](mailto:contact.tkbara@gmail.com)

Site internet : [www.taekwondo-rhonealpes.com](http://www.taekwondo-rhonealpes.com)

SIRET : 494 217 078 00026

